

Lucane cerf-volant

Lucanus cervus



Mâle de Lucane (CPIE)



Femelle Lucane (CPIE)

Insectes, Coléoptères, Lucanides

Directive « Habitats » - Annexes II

Directive « Habitats » - Etat de conservation région atlantique : favorable

Directive « Habitats » - Etat de conservation région atlantique : favorable

Liste rouge mondiale - Cotation UICN : Quasi-menacé

DESCRIPTION DE L'ESPÈCE

Adulte : taille variant de 20 à 50 mm pour les femelles et 35 à 85 mm pour les mâles (c'est le plus grand coléoptère d'Europe). Le corps est brun-noir, les élytres parfois bruns.

Mâle : tête plus large que le pronotum et pourvue de mandibules brun-rougeâtre rappelant des bois de cerf.

Femelle : le pronotum est plus large que la tête et les mandibules sont courtes

Larve : de type mélolonthoïde (ver blanc), sa taille peut atteindre 100 mm au maximum de sa croissance.

RÉPARTITION ET ÉTAT DES POPULATIONS



En Europe, l'espèce se rencontre partout jusqu'à la Caspienne et au Proche-Orient.

Elle semble en déclin au nord de son aire de répartition, surtout aux Pays-Bas, au Danemark et en Suède.

En France, l'espèce est présente sur la totalité du territoire et ne semble pas menacée. Elle tend cependant globalement à se raréfier.

CARACTÈRES BIOLOGIQUES

Le cycle de développement est de 5 à 6 ans voire plus d'où une certaine fragilité des populations si les habitats naturels qu'elles occupent subissent des changements rapides.

La période de vol de l'adulte est courte (1 mois) et s'étale de mai à juillet, les femelles pouvant être visibles jusqu'à fin août et au nord d'août à septembre. Les œufs sont déposés à proximité des racines au niveau des souches ou de vieux arbres. La larve se nymphose à l'automne et l'adulte passe l'hiver dans sa coque nymphale.

Les larves sont saproxylophages, elles consomment uniquement le bois mort (par opposition aux organismes dits « xylophages » qui se nourrissent de bois vivant et/ou mort).

ÉCOLOGIE

L'habitat larvaire du Lucane est le système racinaire de souches ou d'arbres dépérissant. L'espèce affectionne également les souches ou les bois tombés d'un certain volume et en contact avec le sol. Son essence de prédilection est le Chêne mais on peut le rencontrer sur d'autres feuillus (châtaigniers, aulnes, frênes...).

Cette espèce joue un rôle important dans la décomposition de la partie hypogée (souterraine) des feuillus.

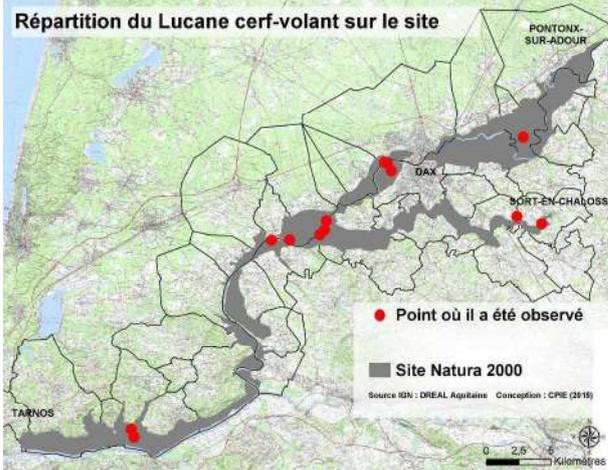
Chêne pédonculé à Lucane
St-Martin-de-Seignanx (CPIE)

Le Lucane cerf-volant sur le site

IMPORTANTANCE DU SITE

Les Barthes de l'Adour sont considérées comme un site important pour cette espèce (population relative* inférieure à 2 % - Source MEDD). Etant donnée la présence de grandes superficies de boisements favorables à l'espèce sur le site nous pouvons considérer que le site présente une grande responsabilité.

RÉPARTITION CONNUE DE L'ESPECE



L'espèce n'a jamais fait l'objet d'un inventaire spécifique sur ce site.

Elle est cependant observée régulièrement à l'état adulte dans les Barthes notamment dans les boisements à forte naturalité (chênaies, aulnaies-frênaies).

HABITATS POTENTIELS

Les Barthes possèdent un fort pourcentage de zones boisées pouvant présenter, sur certains secteurs des individus âgés : Chênaies ; Aulnaies et Aulnaies-frênaies.

Par ailleurs, les Barthes sont également caractérisées par des secteurs agricoles ouverts (systèmes prairiaux, champs de maïs) présentant parfois des haies boisées anciennes à Chêne pédonculé ou autres essences feuillues.

La préservation de plus grandes superficies de boisements sénescents serait favorable à l'espèce.

MENACES ET FACTEURS D'EVOLUTION

L'espèce n'est pas menacée dans le sud du pays et le statut de menace dans le nord reste encore à déterminer. Facteurs limitants identifiés :

- Disparition des boisements à forte naturalité
- Destruction ou élimination des arbres morts ou sénescents, des haies et des forêts/ripisylves
- Utilisation d'insecticides
- Enrésinement des forêts : disparition progressive des forêts subnaturelles entraînant la disparition des vieux feuillus
- Fragmentation des boisements : limitations des échanges entre populations et affaiblissement des petites populations

PROPOSITIONS DE GESTION

La protection du Lucane passe par la préservation de ses biotopes et plus encore par celle des gîtes larvaires :

- Conserver les boisements à forte naturalité
- Dans le cadre de la gestion forestière, préserver les arbres âgés et laisser en place les vieilles souches et bois morts
- Préserver les continuités boisées entre les massifs forestiers
- Préserver les haies dans les secteurs non boisés
- Sensibiliser la population à la préservation des coléoptères et au rôle écologique joué par les arbres sénescents ou les bois morts
- Mise en cohérence des réseaux de bois et de haies afin d'éviter l'isolement des populations.
- Campagne d'information sur ces mesures auprès des gestionnaires des milieux

Il est important de noter que ces mesures de gestion en faveur du Lucane cerf-volant sont également bénéfiques à d'autres espèces patrimoniales de coléoptères associées aux boisements anciens de feuillus et aux bois morts.

Action F2 = Restauration, entretien et gestion du réseau hydraulique **Action F3** = Restauration, entretien et gestion des boisements d'intérêt communautaire **Action F4** = Conservation des boisements de forte naturalité **Action F10** = Développement et entretien du réseau bocager **Action F12** = Conservation et amélioration des capacités d'accueil du site pour les EIC **Action F13** = Mettre en place une gestion conservatoire des stations d'EIC **Action F14** = Suivi de l'état de conservation des habitats et espèces **Actions F15 et F16** = Communication et sensibilisation aux enjeux du site et accompagnement technique des projets du territoire pour s'assurer de leur prise en compte



Chênaie à Lucane à Heugas (CPIE)